

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim tenue à l'hôtel de ville, le 14 juin 2010 à 20h.

PRÉSENTS : Bruno Guilbault, conseiller
Marie-Claude Bourbeau, conseillère
Mario Godbout, conseiller
Lucie Racine, conseillère
Lawrence Cassista, conseiller

ABSENT : Jean-François Labranche, conseiller

Madame Suzanne Cyr assiste à la séance extraordinaire à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Marc Dubeau.

RÉS.NO : 2010-06-124 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

«DE procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim à 20h. Monsieur le maire Marc Dubeau souhaite la bienvenue à tous et débute la séance avec l'ordre du jour».

RÉS.NO :2010-06-125 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

«QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Suzanne Cyr».

**RÉS.NO :2010-06-126 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE
DE LA FIRME DESSAU-RÉFECTION DU
RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE-SECTEUR LA MICHE**

Il est proposé par : Lawrence Cassista

ET UNANIMENT RÉSOLU :

«QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Dessau du 31 mai 2010, concernant la réfection de l'eau potable, secteur La Miche au coût de 22 699,16\$, tel que précisé par le chargé de projet, monsieur Donald Côté, et comme si au long reproduite».

**RÉS.NO :2010-06-127 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE
SERVICE INFORMATIQUE DE C.I.B.
POUR EXTRACTION DES DONNÉES AU
RÔLE D'ÉVALUATION**

Il est proposé par : Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

«QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service informatique de C.I.B. pour extraction de données au rôle d'évaluation au coût de 169,31\$, afin de permettre au service incendie d'utiliser les fichiers d'adresses».

**RÉS.NO :2010-06-128 LEVÉE DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par : Lucie Racine

«De lever la séance extraordinaire du Conseil à 18h37».

N.B. Je, Marc Dubeau, maire par la présente signature approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du code municipal.

Marc Dubeau, maire

Marc Dubeau, maire

Suzanne Cyr, directrice générale
et secrétaire-trésorière